

BRETTEVILLE SUR ODON  
 Arrondissement de CAEN  
 Canton de Caen I  
 Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :** L'an DEUX MIL VINGT TROIS  
 Le 27 octobre 2023 Le 6 novembre 2023 à 18h30

*Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,*

**Date d'affichage :** Etaient présents :

Le 10 novembre 2023

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,  
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, BENKHADDA, COLLET, DORÉ,  
 FERY, HOCHET, , SANNIER,

**En exercice :** 27

Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,  
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,  
 RICHEL, SAINT-MARTIN,

**Présents :** 19

**Votants :** 24

Absents :

Madame DAUSSE  
 Madame LEFEVRE  
 Madame LOUBET (excusée pouvoir à J.LEBOURGEOIS)  
 Madame RAINE (excusée pouvoir à N.DORÉ)  
 Madame VIDEAU (excusée pouvoir à M.ASSELINE)  
 Monsieur BRUNEAU (excusé pouvoir à P.MORTREUX)  
 Monsieur DEGUSSEAU (excusé pouvoir à O.SAINT MARTIN)  
 Monsieur SIMON

Jean-Marc LESUEUR a été élu secrétaire

**OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CONVENTION PLURIANNUELLE  
 D'OBJECTIFS AVEC B.S.O FOOTBALL**

Patrice MORTREUX, Maire Adjoint à la vie associative et sportive rappelle que les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € doivent signer une convention d'objectifs avec la commune.

Suite au retrait de certaines sections du LCBO, seule la section football, bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 €, est concernée par cette convention d'objectif.

Celle-ci a été soumise à la commission vie associative et politique sportive qui a donné son accord à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Oui cet exposé et après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20231107-20230604-DE Date de télétransmission : 13/11/2023 Date de réception préfecture : 13/11/2023
---

.../...

.../...

Le Conseil Municipal,

✚ **AUTORISE** le Maire à signer la **convention pluriannuelle d'objectifs avec BSO FOOTBALL** (*ci-joint*).

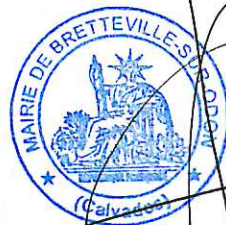
✚ **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

. **Adopté à l'unanimité.**

Date de publication : le 10 novembre 2023  
Certifié exact,

Pour extrait conforme,  
En Mairie, le 10 novembre 2023

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture  
014-211401013-20231107-20230604-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2023  
Date de réception préfecture : 13/11/2023